

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLIII

LEVIS, AVRIL 1937

No 4

LE THÉÂTRE DU MARCHÉ À FOIN, À QUÉBEC

(Suite et fin)

Janvier 1818 — *L'Obstacle imprévu* et *Le mariage forcé*.

Janvier 1818 — *Le Trésor caché* et *La maison de campagne*.

10 mars 1818 — Le drame *Castle Spectre* et la farce *Who's the Dupe?*

26 mars 1818 — La comédie de Colman *John Bull* ou *The Englishman fireside* et la farce *The Apprentice*.

8 avril 1818 — *Catherine and Petruchio* ou *The Taming of the Srew* et la farce *All the world's a stage*.

4 mai 1818 — La comédie *The wheel of fortune* et la farce *My landlady's gown*.

1er juin 1818 — La tragédie de Home Douglas ou *The noble Shepherd* et la farce *Animal Magnetism*. Acteurs MM. Thornton, Anderson, Baker, Williams, Richards, Delaney, Honey et Mmes Williams, Thornton et Baker.

3 juin 1818 — *The man of fortitude* ou *The Robber's spectre* et l'opéra comique *The Review* ou *The ways of Windsor*.

6 juin 1818 — Le mélodrame *Ella Rosenberg* et, l'intermède *The father outswitted* ou *The intriguing valet* et la farce *The Romp* ou *Cure for the spleen*.

9 septembre 1818 — La tragédie de Shakespeare *Othello, the moor of Venice* et la farce *The Ghost*.

16 septembre 1818 — La comédie *The Mid Night Hour* (traduite de *Ruse contre ruse*) et la farce *Love à la mode* ou *The Humors of the Turf*.

7 octobre 1818 — Le mélodrame *Robinson Crusoe* ou *The Bold Buccaneers* et *The Blind Boy*.

5 novembre 1818 — La pièce de Colman *The Iron Chest* et la farce *Matrimony*.

2 décembre 1818 — *Honey Moon* et la farce *Raising the wind*.

16 décembre 1818 — La comédie *The school of scandal* et la farce *How to die for love*.

30 décembre 1818 — La comédie *The Rivals* et la farce *High life below stairs*.

9 février 1820 — La tragédie *Douglas* et plusieurs chants. Séance organisée par Mme Dorion.

2 mars 1820 — *Catherine and Petrucchio* et la farce *Bombastes furioso*, jouées par les officiers de la garnison.

9 octobre 1820 — La comédie de Tobin *Honey Moon* et la farce musicale *No song no supper* ou *The lawyer in the sack*.

13 décembre 1820 — *The Jew* et la farce *Is he alive* ou *All Puzzled*, joués par la Thespian Society.

5 janvier 1821 — *Wild oats* ou *The strolling gentlemen* et la farce *Matrimony*, joués par la Thespian Society.

4 janvier 1822 — La pièce de Coleman *Iron Chest* et la farce *The Jew and the Doctor* joués par la Thespian Society, sous le patronage du gouverneur Dalhousie.

1er février 1822 — *Speed the Plough* et *We fly by night*, joués par les officiers de la garnison.

26 février 1822 — La comédie *John Bull* et une farce par les officiers de la garnison.

16 mars 1822 — La comédie *Man and wife* et la farce *The disagreeable surprise* par les officiers de la garnison.

11 avril 1822 — La pièce *The Wonder* ou *Woman Keeps a Secret* et la farce musicale *The poor soldier* jouées par les officiers de la garnison.

29 octobre 1822 — Séance par le célèbre équilibriste de Paris, M. Godeau.

5 janvier 1823 — La comédie de Coleman, *The Heir at law*, et une farce jouées par les officiers de la garnison.

5 janvier 1824 — La comédie de Coleman *The Heir at law* et la farce *Is he alive* jouées par les officiers de la garnison.

6 février 1824 — La comédie *The Rivals* et la farce *Monsieur Tonson*, jouées par les officiers de la garnison.

1er mars 1824 — La comédie *The poor gentleman* et la farce *Too late for dinner*, jouées par les officiers de la garnison.

4 mars 1824 — Représentation par l'équilibriste Godeau, de Paris.

27 avril 1824 — La comédie *A cure for the heartache* et la farce *Darkness visible*, jouées par les officiers de la garnison.

21 avril 1824 — *Les fourberies de Scapin* de Molière et les *Plaideurs* de Racine joués par les Amateurs Canadiens.

29 juin 1824 — La tragédie de Maturin, *Bertram* ou *The Castle of St Aldobrand* et la farce *The Jew and Doctor*, jouées par la Compagnie des Comédiens de Montréal.

7 juillet 1824 — La tragédie du docteur Young, *The Revenge* et la farce *Turn out* ou *A peep into Politics*.

12 août 1830 — Grand concert vocal et instrumental donné par M. Schott, assisté par la Harmonic Society et la fanfare du 24e Régiment. M. Brauneis au piano.

16 novembre 1830 — Conférence sur l'astronomie par M. Gale et exposition d'instruments d'optique.

17 janvier 1831 — Conférence sur la chimie par M. Finch.

Le 7 mai 1831, le *Canadien* publie l'avis suivant :

“Mr Page informe très respectueusement les Dames et Messieurs de Québec et des environs que vû ses arrangements et son départ immédiat pour l'Amérique Méridionale, il se propose de fermer le Théâtre lundi prochain, 9 mai 1831.

“Il demande en cette occasion, et probablement pour la dernière fois à en appeler à la libéralité du public de Québec, et il se flatte qu'il ne sera pas trompé dans son attente.

“Lundi, 9 mai 1831.

“Positivement dernière représentation de la compagnie pour cette saison.

“Pour le bénéfice de Mr Page, propriétaire, la soirée consistera en une variété d'exercices équestres nouveaux.

“Représentations, chant et dances.

“Le Col. Maitland a eu la bonté de permettre à la bande 32e Rég't, d'assister et elle jouera plusieurs Airs Italiens favoris, ouvertures, symphonies etc., etc.

“La soirée finira par la grande pantomime sérieuse de *Don Juan ou Le Libertin Puni*, dans laquelle le célèbre Amateur Mr Hubert remplira le rôle de Scaramouche—Don Juan, **Schinotti**.

“Pour les Caractères, etc, voir les affiches du jour.

“Mr Wells, directeur.

“Toutes les personnes qui ont des comptes contre le Cirque sont priées de les présenter avant mercredi prochain à l'Hôtellerie de Mailhiot.”

19 mai 1831 — Concert de musique sacrée par M. Fish, sous le patronage du gouverneur Aylmer.

25 juillet 1831 — Inauguration du théâtre restauré du Marché au foin.

8 août 1831 — *Venice Preserved* et *Is he jealous* joués par une troupe américaine sous la direction de M. De Camp.

9 août 1831 — *The Wonder*.

12 août 1831 — *A new way to pay our debts* joué par la troupe de M. De Camp avec Charles Kean comme étoile. On donne aussi la farce *Of age to-morrow*.

14 août 1831 — La comédie de Coleman *Jonathan in England*.

16 août 1831 — *Richard III* et *A new way to pay our debts*.

18 août 1831 — *The Honey Moon* avec Charles Kean comme principal acteur.

29 août 1831 — La comédie *The Belle's Stratagem* avec Clara Fisher comme principale actrice. On joue aussi la farce *Perfection*.

2 septembre 1831 — La farce *Perfection* et *Invincibles* avec Clara Fisher comme principale actrice.

3 septembre 1831 — *The school for scandal* avec Clara Fisher comme principale actrice.

5 septembre 1831 — *Paul Pry* et *Nature and Philosophy*. Bénéfice de M. De Camp.

7 septembre 1831 — *Matrimony* et *Tom and Jerry*. Bénéfice de Mme Bernard.

9 septembre 1831 — *Monsieur Tonson* avec M. De Camp comme principal acteur.

13 octobre 1831 — Représentation par MM. Schinotti et Forioso. Chansons comiques et sentimentales, danses, pantomimes, etc, etc.

25 février 1832 — *Hamlet*, tragédie en cinq actes et en vers par Ducis (imitée de Shakespeare). Jouée par M. Prudhomme, élève de Talma, et des amateurs canadiens.

3 mars 1832 — *La famille du baron* et *Napoléon à Sainte-Hélène*. Jouées par M. Prudhomme et des amateurs canadiens.

12 avril 1832 — La tragédie *Douglas* jouée par The Quebec Juvenile Amateurs.

20 juillet 1832 — Représentation par M. McCleary.

3 septembre 1838 — La comédie *Perfection* ou *The Lady of Munster*, avec comme principaux acteurs Mlle Melton, M. Latham et M. Edwin, la comédie *Loan of a lover* et la farce *Waterman*.

15 septembre 1838 — *Venice preserved*, avec Mlle Clifton dans le rôle de Belvidera, et *A day after the wedding*.

P. G. R.

QUESTIONS

Quelle est cette pièce qu'on jouait au Théâtre du Marché à foins, à Québec, le 30 juin 1806: *Siege of Quebec* ou *The death of General Wolfe*? A-t-elle été publiée.

A. G.

* * *

On dit que sir G.-E. Cartier dès l'automne de 1838 avait tenté d'excuser sa participation à la révolte de 1837. On a même cité sa lettre au secrétaire de sir John Colborne. Cette lettre a-t-elle été publiée? Où?

Bert.

* * *

A quelle date a-t-on commencé à punir au Canada ceux qui maltraitent les animaux? Quelle était la punition?

L.-A. R.

LE PEINTRE ALFRED BOISSEAU

Ce peintre qui vécut à Montréal durant un quart de siècle, qui eut l'honneur d'être membre associé de l'Académie canadienne des beaux-arts, avait nom et prénom si répandus en cette province que plusieurs le croyaient un des nôtres. Cependant, d'autres affirmaient qu'il était français de naissance. Sans pouvoir nous prononcer, relevons des renseignements qui se trouvent dans une réclame datée de 1865.

D'après cet imprimé, Alfred Boisseau avait étudié la peinture à Paris, et il aurait été élève du célèbre Paul Delaroche (1797-1856), dont les portraits, aussi les tableaux de scènes religieuses, étaient cotés haut.

Le jeune Boisseau était aux États-Unis, en 1848, et deux journaux américains, le *New York American Artizan* et le *New York Evening Post* appréciaient sa technique, l'un d'eux disait même: "as a portrait painter he was unsurpassed".

Très tôt, l'artiste se trouva concurrencé par la daguerréotypie, l'ambrotypie, puis le photogramme qui s'enseignaient en bien des villes, aux États-Unis. Ne pouvant lutter contre l'engouement pour les nouveaux procédés, M. Boisseau se vit contraint de joindre l'art photographique à celui de la peinture.

On sait qu'il séjournait dans diverses villes des États-Unis, et il est possible que la guerre de sécession ait été pour quelque chose dans sa décision de venir s'établir à Montréal en 1864, où il résida jusqu'en 1887, au moins.

Dans ses annonces, il informait le public qu'il photographiait les édifices aussi bien que les personnes; qu'il pouvait recopier d'anciennes photos, ainsi que des gravures; qu'il coloriait les positifs; qu'il faisait des agrandissements, retouchés, soit au pastel, soit à la peinture à l'huile, soit à l'aquarelle; enfin, qu'il avait l'appareil nécessaire pour obtenir des vues stéréoscopiques dont la vogue était alors extraordinaire.

L'artiste Boisseau fit partie de l'Institut Canadien de Montréal et on lui attribue le catalogue de la bibliothèque de l'Institut, publié en 1870. Longtemps, il resta

attaché à cette société dont il paraît avoir été le surintendant ou le bibliothécaire jusqu'en 1880, sinon plus.

Dans les dernières années de sa carrière parmi nous, il logea dans le grand immeuble, angle nord-ouest des rues Notre-Dame et S.-Gabriel ; en plus, rue S.-Jacques ouest, il partageait avec le photographe J.-G. Parks, un atelier où il enseignait.

Il reste de ce peintre, quelques portraits sur toile qui sont jugés excellents, par des connaisseurs.

Que devint le sieur Boisseau après 1887, date où nous perdons sa trace ? Comme il ne nous a pas été possible de le savoir, nous passons la question aux lecteurs.

E.-Z. Massicotte

LES "FAIRE PART" D'AUTREFOIS

On se plaint aujourd'hui du sans gêne et même de l'effronterie mensongère des lettres ou annonces de faire part publiées dans certains journaux. Il ne faut pas croire que le mal date d'aujourd'hui seulement. Voici deux avis typiques cueillis dans la *Gazette de Québec* de 1779.

"Marié il ya quelques jours à Montréal, James Davidson, Ecuier, chirurgien du Régiment des Roiuax Montagnards Emigrants de sa Majesté, avec Mademoiselle Richardson (fille unique de feu Mr. Jean Richardson, Commissaire de cette Garnison) — jeune Demoiselle aimable et accomplie, avec une Fortune assez considérable. (20 mai 1779)."

"Samedi, 3 courant au soir, fut marié à Sorel par le Révérend Mr Scott, Mr George Ross, marchand, à Mademoiselle Isabelle M'Donell, nièce du capitaine M'Donell, jeune demoiselle, fort aimable, et qui possède toutes les qualités nécessaires pour rendre cet honorable état vraiment heureux. (15 juillet 1779)."

QUESTION

En 1852, vivait à Saint-Hilaire, comté de Rouville, un médecin nommé Georges-Augustus de Laval dit Tierney, marié à Marie-Dorothée Tétro dit Ducharme. Ce médecin était-il français ? Est-il mort en notre pays ?

Médico

LIST OF THE PUPILS ATTENDING THE LITTLE
RIVER DISSENTIENT SCHOOL (QUEBEC)

Georgina Armand
John Benson
Peter Bonneau
William Brunet
John and Julia Buckingham
Anna Maria Casey
Clara, Edward, and Louisa Ducheny
William Dyson
Florence and Leonara Fisher
Clement Gamache
James, John, George, and Agnes Sophia Gillespie
Edward Gingras
Andrew and Robert Halliday
Alfred Hamel
Alfred and Emma Hamlin
Martha Hinds
Sarah Ireland
Henry, Margaret, Mary, and Sarah Kerr
Jane Little
Mary A. McAvoy
Margaret McDermot
Mary and Patrick MacDonald
Margaret and Mary Ann McGrotty
Matilda McNair
Charles, Laughlin, and Mary Macpherson
Ellen, Jane, John, and William Henry Miller
Adelaide and Susan Jane Moore
Peter O'Brien
James Alexander and John Perry
Annie Mary Plain
Edmond Plamondon
Elizabeth Jane, John, and Thomas Primrose
Thomas Quaw
John Alexander, Joseph, Mary J., Lewiss Henry,
and Richard Ritter
George and Robert Spiers
Agnes, Emily, and John Stewart
Caroline Shultz

Mary and Robert Teakle
Amelia Teesdale
Joseph Thompson
William Thomas
Ellen Timmony
Adeline J. and Ellen Watt
Tunis H. Waters
Robert Worthington

(From december 1858 to april 1862 (Mary Gillespie, teacher).

RÉPONSE

Le père de sir George Prévost (XLII, p. 688). —

Le général Augustin Prévost qui servit sous Wolfe et fut blessé dangereusement à la bataille des Plaines d'Abraham a été le père de sir George, gouverneur du Canada.

Cette famille, d'origine française, est rapportée par le Burke's Peerage comme étant établie en 1572 à Bossy, Gex, France. Une tradition de famille la fait remonter à une date antérieure et figurant alors au Poitou.

Le général Augustin Prévost acheta un domaine à Greenhill Grove, dans le Hertforshire. Il naquit le 22 août 1723 ; épousa le 29 août 1765, Anne-Marguerite, fille du chevalier Georges Grand, d'Amsterdam. Son fils aîné fut sir George Prévost, baronnet, gouverneur du Canada. Celui-ci vit le jour le 19 mai 1767. Nommé baronnet le 6 décembre 1805. Il épousa le 19 mai 1789, Catherine-Anne, fille du major-général John Phipps. Notre gouverneur s'éteignit le 5 janvier 1816.

Régis Roy

QUESTION

J.-Edmond Roy écrit quelque part que Bougainville retarda la colonisation de la Beauce et des environs de la rivière Saint-François en soutenant qu'il fallait laisser un rideau impénétrable de forêts entre les colonies anglaises et la Nouvelle-France. Où Bougainville a-t-il fait valoir cet argument ?

A. B.

LES BASSET ET L'HOTEL-DIEU

Nous avons déjà parlé du mariage de Benigne Basset en 1659 (B. R. H., 1936, p. 75); cette fois, nous ajoutons quelques mots sur sa famille.

Dame Basset donna huit rejetons à son mari : quatre garçons et quatre filles. De celles-ci, Madeleine, morte l'année de sa naissance (1676); Anne, morte âgée de 30 ans, en 1703; Marie-Angélique, religieuse de l'Hôtel-Dieu, décédée en 1722 (1); et Jeanne, qui épousa, âgée de 61 ans, Etienne de Miray de l'Argenterie et s'éteignit en 1731.

Quant aux quatre fils, aucun ne prit femme. L'existence de l'aîné, Jean, baptisé en 1660, se retrace jusqu'en 1683, alors qu'il signe un acte avec son père, le 1er mai. Il n'en est jamais plus question après, M^{gr} Tanguay avait pensé qu'il était mort accidentellement en 1679, mais les procédures judiciaires démontrent que ce fut un colon nommé Bazot qui se noya, à cette date (2).

Les trois frères de Jean furent des hommes modestes, fuyant la société. Aucun ne semble avoir eu le souci de succéder à leur père.

L'un d'eux, Benoît, né en 1662, s'essaya comme instituteur, vers la trentaine, puis il se fit agriculteur.

Charles, né en 1664, obtint sa nomination d'arpenteur, à l'âge de 40 ans, mais il paraît avoir professé durant peu de temps.

Gabriel, né en 1670, fut un cultivateur.

* * *

Le notaire Bénigne Basset n'a ajouté que rarement, à son patronyme, le nom territorial ou le surnom de sieur des Lauriers, lequel d'ailleurs fut adopté par plusieurs autres colons.

Les fils Basset, malgré leur humilité, leur vie dévote et cloîtrée, n'échappèrent pas à un certain amour-propre, à ce désir inné de montrer qu'ils appartenaient à la bourgeoisie, qu'ils étaient plus que des manants, et tous s'accordèrent des noms territoriaux. En cela ils suivirent la mode de leur temps.

(1) Sur cette religieuse voir le B.R.H. de 1933, p. 502.

(2) Voir B.R.H. 1934, p. 376

Ainsi, Benoît s'appela parfois " de Lignère " ; nous ne savons pas l'origine de ce surnom.

Charles, s'appropriâ celui de sa mère " Vauvilliers " et Gabriel, celui de sa grand'mère paternelle, " Cou-dreau ".

* * *

Passons maintenant à l'acte important des derniers fils Basset, celui de leur donation de la terre sur laquelle devait plus tard être érigé l'Hôtel-Dieu actuel.

1730, 29 novembre — Benoît Basset & Gabriel Basset, anciens bourgeois de cette ville, fils de feu honorable homme Benigne Basset et de Delle Jeanne de Vauvilliers, leur père et mère désirant vivre en paix et repos le reste de leurs jours, étant d'un âge très avancé, ont décidé de disposer des biens qui leur appartiennent suivant les partages faits entre eux et Jeanne Basset, leur soeur, épouse d'Etienne De Miré, écuyer, Sr de l'Argenterie, par acte passé devant Adhémar, le 5 nov. 1730... Après délibération entre eux et les Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu, ont décidé d'y vivre et mourir... Pour ce ont fait donation à ladite Communauté de tous leurs biens et spécialement d'une terre (appelée la Providence), sise près de la Montagne, environ quinze arpents de cette ville, contenant 150 arpents en superficie : tenant d'un côté à M. de Ligneris, par derrière au bout des terres de la côte S.-Laurent et d'autre côté à Jean Tessier-Lavigne avec maison, grange et étable de charpente ainsi que verger et dépendance.

Aussi, un emplacement avec maison de pièces sur pièces, rue S.-Joseph, tenant par derrière à MM. les Seigneurs, d'un côté, au cimetière de la paroisse et de l'autre côté aux héritiers de feu Urbain Gervaise. (Le notaire fait erreur, il doit s'agir de Jehan Gervaise).

Pour ce, la communauté nourrira, alimentera, logera commodément, chauffera, blanchira et entretiendra lesdits Basset de hardes, coiffures et chaussures suivant leur condition, les gardera et soignera tant en santé qu'en maladie dans la chambre qui leur sera fournie, les fera inhumer à leur décès dans leur église..... de fournir à chacun d'eux 50 livres par an..... lesdits Basset auront

la liberté de vaquer à leurs occupations comme bon leur semblera..... (même de) de recevoir dans leur chambre les visites de leurs amis, étant lesdites Dames hospitalières bien pénétrées de leur vertu et bonne conduite (Adhémar).

* * *

Les donateurs décédèrent : Gabriel en 1732, âgé de 63 ans et Benoît, en 1737, âgé de 74 ans. Tous deux furent inhumés dans la chapelle de l'hôpital.

C'est en leur honneur, que près de l'Hôtel-Dieu, une rue a été appelée Basset.

E.-Z. Massicotte

INSCRIPTION DU MONUMENT BIENVILLE A
MOBILE, ALA.

To Jean Baptiste LeMoyne
Sieur de Bienville
Native of Montreal, Canada, Naval Officer of France,
and Founder of the first Capital, Mobile, in 1711.
Born 1680 -- Died 1768.

With the Genius to create an Empire
and the Courage to Maintain it, Patient amid Faction
and Successful even in Defeat,
he brought his Settlement
the Prosperity of true Civilization
and the Happiness of real Christianity.

He who founds a City
builds himself a live-long Monument.

In oval on north side (toward St. Francis street) :

Erected by the
Colonial Dames of Alabama
February 24th 1906
In Everlasting Remembrance

PERES DE DOUZE ENFANTS VIVANTS !

Douze enfants vivants ! Ces familles sont assez rares dans la vieille Europe et encore plus aux Etats-Unis où les familles nombreuses ne sont guère en faveur. Mais, dans la province de Québec, les familles de plus de douze enfants ne sont pas rares. On pourrait presque dire même que, dans nos paroisses rurales, elles ne sont pas l'exception.

En 1890, le gouvernement Mercier faisait adopter la loi dite "Acte portant privilège aux pères ou mères de famille ayant douze enfants". Cette loi, sanctionnée le 2 avril 1890 (53 Victoria, chap. 26), disait :

"Tout père ou mère de famille né ou naturalisé et domicilié en cette province, qui a douze enfants vivants nés en légitime mariage, a droit, suivant son choix, à cent acres de terres publiques, aux conditions de concession et d'établissement voulues par la loi des terres."

Cette loi fut amendée plusieurs fois et finalement abrogée.

En 1906, soit seize ans après la mise en vigueur de la loi des douze enfants vivants, plus de 5,413 familles avaient réclamé leurs cent acres de terre.

La liste de ces familles bénies de la Providence a été dressée par M. A. Dumais, en deux brochures publiées, l'une en 1904, sous le titre *Index alphabétique des noms de 3,400 familles de douze enfants vivants*, et l'autre, en 1906, sous le titre *Tableau des familles de douze enfants du 1er avril 1904 au 1er juillet 1905*.

Ceux qui doutent encore de l'avenir de notre race n'ont qu'à lire ces deux brochures. Ils y trouveront des tableaux qui les édifieront et peut-être même leur donneront des espoirs qu'ils n'avaient jamais rêvés.

QUESTION

Où la rivière Chaudière prend-elle sa source?

X X X

LE PREMIER BUREAU DE TELEGRAPHE A QUEBEC

L'inventeur du télégraphe électrique est, à n'en pas douter, l'américain Samuel Morse. Plusieurs ont réclamé cette invention merveilleuse mais Morse imagina son télégraphe dès le 19 octobre 1832. Revenant de France à bord du paquebot Sully, en 1832, Morse, dans une causerie avec les passagers, apprit que Franklin, dans une expérience, avait vu l'électricité franchir l'espace de deux lieues en une parcelle de temps. Ce fut l'étincelle électrique pour Morse. La télégraphie, dans son esprit, était découverte. Mais les difficultés furent grandes, presque insurmontables. De 1832 à 1837, M. Morse multiplia les expériences. Enfin, le premier essai fructueux de son télégraphe eut lieu le 2 septembre 1837. Toutefois, ce ne fut qu'en mars 1844 que le système électrique Morse fut établi aux États-Unis. Disons à l'honneur de Samuel Morse qu'il était un parfait chrétien. A un ami qui le félicitait sur le succès de son invention, il répondait : " A Dieu seul appartient la gloire de ce triomphe. Je ne suis entre ses mains qu'un faible instrument et je sens le besoin de m'humilier devant lui." Le Canada, d'ordinaire, n'est pas lent à suivre les États-Unis quand il s'agit de marcher dans la voie du progrès. Le 7 janvier 1847, les citoyens de Québec, réunis à l'hôtel de ville, décidaient de former une compagnie pour établir une ligne télégraphique entre Québec et Halifax. Les promoteurs du projet se virent bientôt forcés d'aller plus loin. Le 23 janvier suivant, une nouvelle assemblée de citoyens avait lieu et, cette fois, on demandait à la compagnie en formation d'ajouter à son programme une ligne télégraphique de Québec à Montréal. La compagnie fut formée sous le titre un peu long de British North American Electric Telegraph Association. Les premiers officiers furent : président, A. Gillespie; surintendant, F. N. Osborne; trésorier, C. Gethings; secrétaire, W. Kimlin. Le bureau de direction se composait en outre de J. Gillespie.

capitaine Boxer, W. D. Supont, W. J. C. Benson, J. Wright, C. Wurtele, P. Langlois et H. LeMesurier. Nous voyons dans les journaux du 10 février 1847 les demandes de soumissions pour fournir les poteaux de cèdre nécessaires à la nouvelle ligne télégraphique. Enfin, le 2 octobre 1847, la ligne télégraphique était inaugurée entre Québec et Montréal.

RÉPONSE

Panet ou Poncy (XLII, p. 713) — *Les Documents Constitutionnels* reproduisant la protestation des jurés français au sujet des représentations du jury d'accusation de Québec mentionne à la première ligne le nom de *Poney* et en signature, *Peney*. Il y a sans doute eu erreur de la part du copiste qui ne devait pas être familié avec les noms français.

Parmi les documents de la série "S" aux archives publiques du Canada, on trouve, en 1764, une copie du document en question préparée pour la session d'octobre. On y voit le nom de Poncey. Dans plusieurs autres documents de cette période on y trouve la signature de Poncy avec les signatures des autres grands jurés français.

En comparant les signatures nous constatons que Poncy présenta à MM. Cramaché et Panet un bordereau pour le papier monnaie français qu'il avait en mains le 7 mai 1764 et dans ce document il se nomme François. Le *Dictionnaire Tanguay* nous dit que François-Philippe Poncy, marchand de Québec, fils de Jean (Ingénieur royal) et de Barthélemie Ferrier, de St-Étienne, diocèse de Nice, Comté de Nice, épousa en premières noces à Québec, le 23 août 1745, Pélagie Lemaitre-Lamorille et en secondes noces, Angélique Larchevêque.

Lucien Brault

QUESTION

Existe-t-il un portrait de madame de Saint-Laurent (baronne de Fortisson), l'amie du duc de Kent ?

A. O. G.

LETTRE DE L'ABBÉ ETIENNE CHARTIER À
L'HONORABLE LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

Nota — Cette lettre a été publiée en grande partie par le *Journal de Québec* du 16 janvier 1849. Nous en reproduisons ici le texte intégral en nous servant du manuscrit du curé Chartier, aujourd'hui conservé dans les archives du séminaire de Nicolet (collection Bois, série "Documents historiques", volume XIII, no 6) et en mettant entre crochets les passages supprimés. Nous l'avons transcrite pour les Archives d'Ottawa, en 1835.

T. Ch.

St. Albans, Vt. Novembre 1839.

Monsieur

Je regrette de n'avoir pu vous envoyer dans le mois de juin dernier cette lettre, qui était préparée alors, par l'occasion sûre et avantageuse d'un ami aussi vrai qu'actif de la cause de son pays, qui aurait pu confirmer de vive voix tout ce que je me propose de vous écrire, et vous détailler plus minutieusement certains aperçus que je n'aurai le temps que d'indiquer : mais son voyage projeté n'a pu avoir lieu. Je reviens d'un voyage secret du Canada, du District de Gaspé, du Nouveau-Brunswick, par le Maine, Boston et New York : de sorte que je suis personnellement au fait de l'esprit public dans ces quartiers. Je me réjouis, Monsieur, de pouvoir vous parler à coeur ouvert, et vous donner par là la preuve la plus convaincante de l'attachement que j'ai toujours professé pour vous, à peine [4] du sacrifice de ma liberté, et même peut-être de ma vie, comme le cas pouvait y échoir ; car vous étiez l'homme-principe, l'emblème vivant de la Réforme, et votre nom, le cri de ralliement des amis du pays, que l'on ne désignait aussi que par le nom du *Parti-Papineau*.

Monsieur, si quelqu'un voyait son ami endormi sur le bord d'un précipice et qu'il ne cherchât pas à l'avertir du danger de sa position, n'agirait-il pas aussi méchamment envers lui que son plus mortel ennemi qui voudrait sa perte ? Peut-être vous croyez-vous encore de bonne foi "l'ami intime du plus grand nombre de vos collègues dans la Représentation,

honoré de la confiance et de l'estime de tous", comme vous l'avez publié dernièrement en France; peut-être ne connaissez-vous pas le nombre de vos ennemis politiques, ni toute l'étendue des moyens qu'ils peuvent employer contre vous, pour faire crouler cette belle popularité qui vous porta naguère si au-dessus de tous ces mêmes "collègues". Comme une fausse sécurité est de toutes les situations la plus dangereuse, je crois donc que vous faire connaître le terrain mal assuré sur lequel vous marchez, c'est de vous rendre service individuellement, et c'est en rendre à la cause canadienne avec laquelle vous êtes si intimement lié dans l'opinion publique.

Je vous déclare donc, Monsieur, tout d'abord que quand je vous conseillai à Albany votre voyage actuel à la terre de nos pères, comme vous voulûtes bien me faire l'honneur de me demander mon avis là-dessus; outre les raisons que je vous alléguai alors, j'avais encore deux de ces arrières-pensées que le respect force de taire en face des personnes elles-mêmes, et que je me réservai de vous dévoiler en tems plus opportun, si jamais les circonstances venaient à me le faire juger nécessaire. La première, c'est que sachant votre popularité, sinon entièrement perdue, au moins considérablement diminuée, je pensai qu'il ne vous restait d'autre moyen de la reconquérir, que de rendre quelque service éclatant, comme vous pouviez avoir l'occasion d'en rendre dans cette mission en France; et depuis votre départ d'Albany, j'ai eu encore meilleure occasion de me convaincre (surtout dans mon voyage du Canada) que le nombre de vos admirateurs d'autrefois est beaucoup moindre que vous ne pouvez l'imaginer. Je suis si sincère dans l'opinion que j'entretiens de votre situation politique actuelle, que je n'ai pas craint d'écrire à votre ami Mr. W. Nelson, [dont j'étais loin aussi d'approuver la politique de *tranquillisation* l'hiver passé, parce qu'elle me paraissait provenir d'un certain espoir d'accomodement entre le Canada et l'Angleterre que je ne partageais pas, et dont Mr. Nelson lui-même est bien désabusé en ce moment; de lui écrire, dis-je que] "vous avez déjà encouru votre condamnation, et [qu]'il n'y a que quelque signalé service de votre part qui puisse la faire révoquer." [5] Veuillez donc entendre, Monsieur, au moins de sang froid et avec patience, ce que l'on pense généralement de vous et les reproches que l'on vous fait.

On vous reproche 1° d'avoir amené *directement* le Gouvernement à commencer l'attaque en novembre 1837, sans avoir songé à vous préparer à la défense. — A présent que les Canadiens ont été pris au dépourvu et qu'ils n'ont pu faire une défense efficace à St. Charles, faute de moyens suffisans; que nous disions tous, et que vous publiiez tant en Amérique qu'en France, que nous ne songions pas *alors* à la révolte, que nous entendions nous borner à une agitation constitutionnelle; c'est fort bien, pour couvrir, je ne dirai pas la honte de notre défaite, car au moins le peuple a fait sa part de la résistance avec honneur, mais l'imprévoyance de ses chefs, qui auraient dû le pourvoir des armes et ammunitions nécessaires; c'est-à-dire (et la vérité me force à en venir là) l'imprévoyance de vous, Monsieur, sur qui tous les autres se reposaient, de vous qui depuis si longtemps vous étiez constitué ou laissé constituer le chef, le guide premier du peuple, et qui par vos discours et vos démarches de tout l'été, aviez pris sur vous la principale responsabilité des mesures que vous faisiez adopter aux autres, et de la marche dans laquelle vous entraîniez tous les amis de la réforme après vous. Vous n'avez pas seul, Monsieur, le mérite de cet innocent stratagème, de faire croire à l'étranger que le peuple a été forcé à la défense contre son gouvernement sans provocation *aucune* de sa part: la crainte de rencontrer la désapprobation qui trop souvent accompagne le mauvais succès, et le désir de s'attirer l'assistance de l'étranger pour une autre tentative, ont fait naturellement tomber cette politique dans les têtes les moins prévoyantes. Mais que vous vous hazardiez à répéter à vos compatriotes que vous ne vouliez pas une révolution, comme on me dit que vous osâtes le déclarer à feu Mr. Drolet de St. Marc la veille de l'attaque de St. Denis; vous pouvez prendre ma parole, Monsieur, que cette protestation de votre part n'obtient aucune créance auprès des Canadiens, qui ont vos discours et vos actes devant les yeux. Vous avez pu en imposer au Dr. Nancrede à Philadelphie et à feu Mr. Porter à Albany, quand vous fîtes usage de ce plaidoyer-là en ma présence; mais moi qui savais mieux qu'eux, entre nous je vous assure que je ne m'en pavai pas. Eh! Monsieur, ce n'est pas seulement par vos actes de l'été 1837 qu'on peut vous convaincre d'avoir amené directement la révolution en Canada; on peut en assigner con-

tre vous l'origine à une époque bien antérieure. Lors de la discussion des 92 Résolutions, il était évident pour les moins clairvoyans que l'attitude que prenait la Chambre d'Assemblée allait placer la colonie vis-à-vis du Gouvernement anglais dans une position telle qu'il allait falloir absolument ou que l'Angleterre cédât, ou que la Colonie se préparât à soutenir ses 92 Résolutions les armes à la main. J'aurais été bien mal informé, si ce n'était pas de même que plusieurs des membres [6] de la convention qui eût lieu vers ce temps aux Trois-Rivières, et notamment Mr. Debartzch, envisagèrent la marche qu'allait prendre la Représentation dans la crise d'alors. C'est vous, Monsieur, qui étiez dès lors au pinacle de votre gloire et au fort de votre influence parlementaire, et qui d'ailleurs étiez le véritable auteur des 92 Résolutions, dont un autre fut [tout au plus] le rédacteur [et un troisième] le moteur; c'est vous, dis-je, qui entraînaîtes la Chambre d'Assemblée, et la Province ensuite, dans cette route hasardeuse, où ne voulurent pas vous suivre les John Nelson, les Andrew Stuart, et autres: abandon qui leur coûta la perte de leur popularité et de leur siège dans le Parlement. Depuis cette époque, tous vos adhérens, à votre exemple, prirent pour devise *Tout ou Rien*, et par eux, la proposition de toute voie mitoyenne d'accommodement partiel fut proclamée "un abandon de principes", et devint un arrêt de proscription contre tous les prétendus semi-patriotes; ce qui opéra cette fatale division entre les membres de Québec et ceux de Montréal, et cette pernicieuse querelle entre *le Canadien* d'une part et *la Minerve* et *le Vindicator* de l'autre: querelle et division, qui ont empêché la coopération du District de Québec dans le tems où celui de Montréal en avait le plus de besoin. Enfin le 9 mars 1837 la rupture fut complétée entre la Province et la Métropole par l'adoption des trop fameuses *Résolutions Russel*. Les patriotes *purs*, justement appelés le Parti-Papineau, ne furent point épouvantés à la vue de l'orage qui s'avancait menaçant contre la Colonie: bien loin de le conjurer, ils en hâtent pour ainsi dire la rapidité par leurs clameurs et leurs vœux. Alors vous commencez cette marche vraiment triomphale de comté en comté, et, il faut l'avouer, vous vous prêtez facilement aux démonstrations les moins équivoques de l'hostilité populaire contre le Gouvernement. Les résolutions les plus insurrectionnelles rédi-

gés (sic) par vous se passent sous vos yeux et à l'unissons avec la véhémence de vos propres discours. De ces démonstrations des assemblées de comté on en passe aux actes. Tout citoyen qui tient une commission du Gouvernement, soit dans la magistrature, soit dans la milice, est tenu d'abdiquer sous peine d'apostasie patriotique; et qui se refuserait à cet acte de rupture avec le Gouvernement, serait sûr d'avoir un charivari ou un cheval tondu. Les écrits les plus — disons le mot — *séditieux* des presses patriotiques, les procédés les plus hardis du *Comité Central* de Montréal, sous votre présidence ou au moins votre patronage, les démonstrations partielles de comtés, tout cela n'est pas encore jugé suffisant. Dans leur fureur, et aujourd'hui, on peut se le dire tout bas, dans leur *folie* de braver le Gouvernement, les chefs populaires conçoivent l'idée — et quelle [7] idée ! quand on y réfléchit de sang-froid — d'élever la *Colonne de la Liberté* dans la réunion imposante de cinq comtés à la fois des plus populeux, et d'abjurer au pied de cet emblème de la Révolte leur allégeance à leur Gouvernement, pour jurer fidélité au Grand homme (car c'est sous ce nom que l'enthousiasme vous désignait) qui du haut de l'estrade où il est pompeusement élevé, jure au peuple, avec une sincérité et une émotion — au moins apparentes — de ne l'abandonner jamais. O Monsieur, qu'elle a été grande votre gloire jadis ! Heureux, si ce souvenir éveille encore de douces émotions dans votre cœur. — Mais après une telle manifestation, comment vous et les autres chefs pourriez-vous dire que vous n'avez pas voulu amener une révolution en l'automne 1837 ? Lord Gosford n'aurait-il pas été à bon droit traité d'imbécile, s'il ne se fût pas mis en devoir de supprimer cette provocation *directe* contre le Gouvernement ? provocation en soi justifiable, sans doute, à cause des torts antécédents de la Métropole; mais provocation la plus *réelle* et la plus publique, qui devait être soutenue par la force ouverte, si l'on ne voulait pas qu'elle fut taxée de frénésie. Comment oseriez-vous dire après cela que vous ne vouliez pas une révolution ? C'est en vain que vous cherchez à accréditer cette défense sur ce que "rien n'a été trouvé dans vos papiers qui ait pu vous compromettre en ce point": vos actes et vos discours sont là qui déposent encore plus fortement contre vous que ne le pourraient faire vos écrits. Cette dernière ressource même

ne vous est pas laissée pour échapper à l'évidence qui vous presse de toutes parts: car si "rien n'a été trouvé dans vos papiers qui puisse vous compromettre", il faut donc ou que vous n'ayiez pas fait de brouillons à vos lettres, ou que vous les ayez prudemment détruits; mais vous savez bien entre les mains de qui se trouvent les originaux par lesquels vous exhortez les Hauts-Canadiens à frapper? Quand ce serait que vous n'auriez pas écrit une ligne, quand ce serait que vous n'auriez pas sciemment et formellement visé à une révolution pour l'automne 1837; il n'en serait pas moins vrai que tout le pays a dû croire et a cru que c'était votre politique d'amener le Gouvernement à prendre sur lui l'odieux de l'attaque, afin de gagner aux réformistes toute la sympathie et l'intérêt que les coeurs généreux accordent toujours à un peuple opprimé et persécuté. Aussi, quand à l'injustice des Résolutions Russel l'Exécutif colonial eut ajouté l'insulte de sa Proclamation du 15 juin, pour étouffer les plaintes d'un peuple outragé; avec quelle avidité ne vous vit-on pas vous saisir de cette fausse mesure (je dis *fausse* si toutefois l'Exécutif n'avait pas réellement en vue de faire éclatter la révolte au Canada) pour aigrir encore davantage le peuple et l'Exécutif l'un contre l'autre: cassation d'un côté, de l'autre renvoi de commissions volontaire ou forcé, et à votre [8] exemple, et à l'instigation de vos deux presses dévouées et du Comité-Central dont vous étiez l'âme et le moteur. Quand on vous a vu tout l'été vous porter d'un bout de la province à l'autre, vous dont on connaissait les habitudes sédentaires et qu'on savait si extraordinairement attaché au foyer domestique; quel autre motif a-t-on pu donner à vos démarches, sinon que, devant douter que le peuple, peu instruit, n'était peut-être pas arrivé à une hauteur telle qu'il fût prudent pour les chefs de prendre l'offensive, vous vouliez vous assurer s'il aurait au moins assez de *science politique* pour comprendre la nécessité de la résistance en cas d'attaque, c'est-à-dire, assez d'énergie pour repousser le fer et le feu de sa personne et de ses propriétés; en un mot, que c'était dans l'intention de juger *par vous-mêmes* si le peuple était mûr pour la révolution, ou de hâter sa maturité, que vous avez porté de campagne en campagne la chaleur et l'enthousiasme de vos discours de feu dans les assemblées de comtés? Convenez — car certainement tout le monde en conviendra —

que tout en admettant le droit abstrait du peuple à passer des résolutions de la force de celles qui ont été adoptées dans toutes les assemblées et surtout aux Cinq Comtés, desquelles dernières vous avez été le principal auteur, il était de la dernière évidence que le même Gouvernement qui avait été assez injuste pour recommander les infâmes Résolutions-Russel, le serait sûrement assez pour voir au moins de l'inconstitutionnalité dans les procédés de l'assemblée si imposante, disons si formidable, des Cinq Comtés; et par conséquent qu'il y aurait eu plus que de l'imprudance à continuer le jeu des assemblées après la Proclamation du 15 juin, pour quiconque n'aurait pas voulu s'exposer à l'éventualité d'une lutte contre les baïonnettes gouvernementales. Convenez encore que la plantation d'un poteau de la Liberté pour couronner les procédés d'une telle assemblée, était bien l'équivalent du déroulement d'un étendard de la révolte. Quel est l'homme, tant soit peu sensé, qui, en lisant le rapport de ce qui s'était dit et fait à l'assemblée des Cinq Comtés, n'ait pas dû regarder immédiatement la révolution comme inévitable? A moins donc qu'il n'eût espéré que par impossible les officiels coloniaux et toute la race anglo-saxonne pussent dépouiller tout-à-coup leur fierté et leur susceptibilité si connues, pour se laisser braver impunément par ceux pour qui ils avaient de tout tems affecté le mépris? Convenez donc, Monsieur, que, quoi que vous en disiez, le pays a dû croire que vous vouliez la révolution. Et l'association des *Fils de la Liberté*, formée sous votre patronage, et leur adresse si semblable à la Déclaration d'Indépendance [9] de "76", et leurs exercices réguliers dans les champs, et leurs processions par les rues, et leurs hourras et autres bravades sous vos fenêtres; tout cela n'autorisait-il pas à croire que vous vouliez la révolution? Bien entendu que chacun pensait qu'en même tems que chaque comté s'efforçait à l'envi de vous donner les témoignages les moins équivoques de respect, d'attachement et de confiance, que tous s'animaient à répondre aux appels que vous faisiez à leur patriotisme de se montrer fermes au tems du danger; vous, de votre côté, vous occupiez sérieusement à pourvoir à la sûreté de ce bon peuple, qui vous vouait un amour sans borne. Pour une révolution, on savait qu'il faut un général, de l'argent, des armes et ammunitions. Pour le général, ce n'était plus une question: celui

qui venait d'acquérir sur le peuple un emprise bien supérieur à celui du Gouvernement britannique, dont il avait déjà de fait arrêté l'action; qui avait déjà opéré la révolution morale la plus complète; celui-là seul pouvait se mettre à la tête d'une insurrection. Quel autre eut osé prendre une place que vous occupiez déjà? Tout au plus le plus habile militaire n'aurait pu commander que d'après votre nomination (1) et sous votre direction présumée. — C'est malheureux que Lord Gosford n'ait pas différé son attaque après le 4 de décembre, jour pour lequel tous les chefs étaient notifiés (2) de se trouver à S. Charles, et où vous auriez eu à signer une Déclaration d'Indépendance: vous n'auriez pas aujourd'hui à vous défendre que vous ne vouliez pas une révolution, parce qu'*aucun papier ne vous compromet*; et sans doute que vous auriez continué depuis à remplir le rôle de Généralissime, qui vous aurait été plus expressément dévolu en cette occasion.

Pour de l'argent, la *Banque du peuple* qui comptait à peine une année d'existence, n'était-elle pas entendue universellement avoir été établie en vue de la révolution et pour l'aider? N'est-ce pas ce motif que les actionnaires ont adroitement fait circuler, qui lui a valu le succès si rapide qui a couronné cet établissement patriotique? Eux aussi, les lâches directeurs de cette banque, auront un terrible compte à régler au jour des rétributions populaires; et ils ne paraissent pas même s'en douter!

Pour des armes et ammunitions, une requête au Congrès des États-Unis, enfantée dans le Comité-Central de Montréal, à laquelle par conséquent vous ne pouvez pas avoir été étranger, dont la *Minerve* et le *Vindicator* ont tant de fois recommandé la circulation dans les campagnes, et qu'on devait naturellement supposer n'avoir été mise sur pied qu'en conséquence de communications confidentielles entre vous et les personnes influentes du Congrès, était certainement de nature à faire croire à vos prétendus voyages à Washington pour négocier l'appui secret de l'Exécutif des États-Unis, au-

(1) M. Papineau a fait ses nominations, viz: les généraux Brown et Girod.

(2) La copie de la notice envoyée à Mr Girouard comme représentant, fut mise par lui entre mes mains, et je ne l'ai détruite que le jour de la bataille de St. Eustache avant de me sauver moi-même. [E. C. 11 juillet 1848].

quel on faisait allusion dans toutes les assemblées sous le nom de *sympathies étrangères*, [10] et pour faire l'achat de tout le matériel de la guerre: voyages dont vos amis accrédiétaient la rumeur dans les campagnes éloignées. Mais le silence absolu que l'on a inopinément gardé sur cette requête dès la fin de septembre, après l'empressement affecté que l'on mettait à sa circulation, son abandon soudain et mystérieux font justement soupçonner que le mystère aussi, et probablement quelque mystère d'iniquité, a présidé à son origine. Vos aveux mêmes témoignent que vous n'aviez jamais visité Washington avant décembre 1838; et l'évènement a malheureusement prouvé à St Denis et à St Charles que, tout en *amenant* (c'est le mot) une révolution, vous avez fait l'omission impardonnable de vous précautionner pour en assurer le succès. D'où il résulte que tous les malheureux sans nombre qui ont souffert en toutes manières des mouvements de 1837 et 38, se croient en droit de rejeter sur votre tête leurs maux et ceux du pays.

2° Étant attaqué dans le sud, quoique sans vous y attendre, comme vous le prétendez; si encore vous eussiez montré la détermination qu'on devait attendre de vous et dont votre position vous faisait un si impérieux devoir; si, sans charger le mousquet, puisque vous n'êtes point militaire, vous vous fûssiez seulement montré, pour encourager du geste et de la voix, ou par votre seule présence, le peuple que vos discours avaient peu de semaines auparavant soulevé; St Charles restait aux patriotes, la déroute de Wetherall devenait complète, l'espérance faisait lever tous les canadiens en masse et le découragement attèrait les torys; [le Canada enfin serait aujourd'hui à nous.] On sait aujourd'hui que les troupes, épuisées de courage et d'ammunitions, étaient à la veille de lâcher prise, lorsque les patriotes mal secondés par leur général Brown ont abandonné le champ de bataille. Hélas, que n'avez-vous été là ! Qu'auriez-vous eu à craindre; surtout après une première victoire? N'est-il pas vrai que dans l'enthousiasme que vous inspiriez, chaque canadien vous eût fait un rempart de son corps ? Pour vous sauver, ils eussent été invincibles; [et ce second succès eût assuré la révolution.] Au nom de Dieu, qui vous pressait de vous sauver le premier aux États-Unis même dès le commencement du combat de St Denis ? Ne deviez-vous pas penser qu'en partant vous faisiez

tomber les armes des bras du peuple, et que vous livriez le pays à des fercenés, qui avaient déjà un prétexte pour mettre tout à feu et à sang ? Supposant que vous auriez été forcé à St Charles, qui vous aurait empêché de retraiter sur un autre point, toujours dans la direction de la frontière ? Croyez-vous que dans une autre paroisse vos forces ne se seraient pas augmentées, surtout si vous vous fussiez occupé à donner des ordres ? Vous étiez tout-puissant alors par la confiance illimitée des gens ; vous n'auriez eu qu'à ordonner pour être obéi, et chacun se serait fait une gloire de se signaler sous vos yeux. Est-il croyable qu'avec tant soit peu d'énergie, à la tête de tout le district de Montréal, vous n'auriez pas pu résister à deux mille hommes de troupes, qui se trouvaient en tout et partout dans la Province ? Les torys n'auraient pas été plus braves ni plus aguerris que nos habitans ; et vous auriez pu en envoyer dix contre un ! — Mais non : ô douleur ! vous n'avez pas [seulement] essayé de faire de la résistance individuellement. Hélas ! que la nature ne vous a-t-elle donné autant de courage que d'éloquence ! Vous seriez peut-être aujourd'hui glorieusement assis dans le fauteuil présidentiel de la république Canadienne, et nous, les orgueilleux admirateurs de notre premier magistrat ! — Nous sommes forcés de reconnaître, avec un amer regret, que vous ne vous êtes pas montré au jour du danger tel qu'on devait s'y attendre, et tel qu'on le lit dans votre discours imprimé de St. Laurent. C'est là le 2e reproche qu'on vous fait, et pour lequel vos meilleurs amis, Mr Wolfred Nelson lui-même, n'osent entreprendre de vous justifier.

3° Si au moins, après avoir mis votre personne en sureté, aux États-Unis, vous vous étiez montré publiquement : vous ne pouvez pas nier que le peuple américain s'est trouvé comme électrisé à la nouvelle de la révolution du Canada, et que l'enthousiasme était à son comble. Avant donc la passation de la loi de neutralité le 20 avril, il vous aurait été de la plus grande facilité, avec la haute réputation qui vous accompagnait aux États-Unis, de trouver et hommes et argent et armes pour mettre à l'instant sur pied une expédition suffisante pour emporter tout le Canada d'emblée, où le gouvernement, malgré sa victoire, était encore comme abasourdi de la vigoureuse résistance qu'il était loin d'imaginer rencontrer à St Denis et à

St Charles. Voilà encore, Monsieur, une bonne occasion que vous avez malheureusement laissée (sic) échapper. Mais bientôt Colborne n'apercevant plus de mouvement dans le sud, a eu le temps de respirer et de se précipiter avec toutes ses forces pour écraser vos amis du nord, qui déjà savaient votre fuite et les désastres du sud. Si, en restant au milieu de vos compatriotes du sud, vous eussiez envoyé des ordres au nord de s'avancer sur Montréal, ceci aurait fait une diversion qui probablement, et je crois pouvoir dire immanquablement, aurait sauvé et le nord et le sud. Mais puisque votre fuite précipitée avait fait manquer le coup; en faisant au moins ce que vous auriez dû faire en arrivant aux États-Unis, en vous remuant [12] en tous sens pour trouver des secours, en mettant à profit le premier élan de la sympathie, alors votre fuite de St Denis, au lieu d'être une tache peut-être indélébile à votre nom, aurait reçu une interprétation favorable; elle aurait été crue non occasionnée par la poltronnerie mais par le désir de gagner de l'aide à ceux qui ont eu le courage de combattre. En repassant au Canada, votre personne bien défendue, bien protégée par une armée de réfugiés et d'étrangers, soit volontaires, soit soudoyés, vous auriez encore eu la gloire des héros; et aujourd'hui on vous compterait pour le *Washington* du Canada. Mais non: vous vous êtes tenu caché! Vous m'en avez dit le motif, qui ne vous justifie pas: car c'était à délivrer le pays *entier* que vous vous étiez engagé de travailler, et non pas à sauver la vie de *quelques* prisonniers, qui d'ailleurs n'étaient pas en danger; car évidemment la crainte de la rétaliation les aurait garantis suffisamment tant que la guerre aurait duré. Votre inaction donc et votre *incognito* prolongé jusqu'à l'arrivée de Lord Durham, sont un 3e et juste sujet de reproche, qui se trouve encore aggravé par le fait suivant.

4° Lorsque dans les derniers jours de décembre vous vous rendites à Middlebury (*incognito*, bien entendu) pour faire part à vos co-réfugiés des propositions si raisonnables et si avantageuses des généraux S[cot]t, W[oo]l et W[or]th; quelle raison vous a engagé à interrompre les négociations entamées entre vous et eux? et sur quoi pourrez-vous vous justifier d'avoir rejeté, sur votre seule responsabilité, leurs propositions dont était saisie, et qu'avait acceptées, l'assemblée des principaux réfu-

giés, qui étaient comme vous, et aussi bien que vous, les représentants et les hommes de confiance du peuple ? mais qui exigeaient de vous préalablement (parce que déjà l'on commençait à vous suspecter) de signer une Déclaration d'Indépendance, dont ils insistaient qu'un des articles principaux fût l'abolition des Droits Seigneuriaux. Jusqu'à présent il n'appert d'aucun autre motif de votre refus que cette malheureuse clause, mais clause populaire, de l'abolition des Droits Seigneuriaux, à laquelle vous vous êtes opposé, et l'on devine aisément pourquoi. Ce fait, que j'ai raison de croire véritable, puisqu'il est devenu public ici par quelques-uns des généraux eux-mêmes qui n'en ont point fait un secret : ce fait, dis-je, duquel il suivrait que vous auriez refusé la délivrance [13] de votre pays, qui vous était offerte aux meilleures conditions possibles, est seul suffisant pour vous constituer — je n'ose achever : car il est incroyable que l'Amérique aurait produit deux Arnold. Ne peut-on pas naturellement supposer que votre refus de l'offre qui vous était faite, [peut-être avec la connivence secrète de l'Exécutif américain], toujours qui constatait indubitablement que vous ne vouliez plus de la révolution, a pu avoir une grande influence sur la passation subséquente de cette loi de la neutralité ? Effectivement n'était-il pas naturel pour l'Exécutif américain de recommander une loi, qui tendait à arrêter la sympathie — inutile et dangereuse — des citoyens pour une révolution, que l'organe reconnu du parti révolutionnaire répudiait lui-même ? Aussi le zèle outré des trois généraux à exécuter ensuite cette loi a tout l'air d'avoir été stimulé par un dépit secret (1). Votre conduite donc, Monsieur, en cette circonstance, si toutefois les faits sont corrects, laisserait planer sur votre tête une bien terrible responsabilité. Heureusement pour vous qu'elle est très peu connue, si elle l'est du tout, en Canada (a). Passons à un autre reproche.

(3) C'est un de ces trois généraux qui a empêché la réussite de l'expédition américaine à Prescott en saisissant une goëlette chargée d'ammunitions et en empêchant les bateaux de traverser les volontaires d'Ogdensburg. [E. C. 11 juillet 1848.]

(a) J'ai acquis la certitude à mon voyage du Canada du 3 août dernier, qu'elle était déjà connue à Québec, au moins des principaux chefs.

5° Depuis votre entrée aux États-Unis jusqu'à votre départ pour la France, tant pendant votre incognito qu'après, vous vous êtes tenu isolé de vos confrères réfugiés, au lieu de vous associer à eux, de former une organisation pour diriger, conjointement avec eux, les intérêts des réfugiés en particulier et du pays en général. Je veux bien croire que parmi les réfugiés influents il pouvait s'en trouver dont les vues n'avaient pas en toute chose, ni en tout temps, cadré avec les vôtres ; mais le résultat désastreux de votre politique aurait dû vous rendre moins confiant en vous-même, et vous faire au moins soupçonner que vous pouviez possiblement vous méprendre : leurs talents, leur énergie, leur influence et surtout leur dévouement dont ils n'avaient jamais donné lieu de douter, *et dont ils continuent*, plus que vous, *de donner encore les preuves les plus palpables*, devaient vous faire sentir le besoin et la prudence de vous les adjoindre. Mais non : oubliant que vous étiez, et que vous n'êtes plus encore qu'un simple particulier, vous avez continué et continuez encore à entretenir des correspondances politiques avec des individus influents du dehors (pour quoi vous vous faites un grand mérite, voir votre réponse à l'adresse de Swanton de février dernier), leur dictant vos vues [14] sur l'avenir du Canada, vous embarrassant peu qu'elles plaisent ou non au reste de vos compatriotes, et ne faisant part des secrets qui vous viennent comme à l'organe supposé de tout le parti patriote, et qui intéressent tout le pays, qu'à quelques-uns de vos familiers *semper addicti jurare in verba magistri*, qui se sont attiré les uns le ridicule par leur pusillanimité et leur désir outré de rentrer au Canada à toute condition, comme L.-P. ; les autres, le dédain, par leur lâche désertion de la cause de la révolution, dont ils ont été les plus actifs promoteurs ; tel que le méprisable O'Callaghan, de qui l'on peut dire littéralement qu'il a soufflé le feu de la révolte aux quatre coins de la province, mais qui pendant ces deux ans, à dater de sa honteuse fuite de St-Denis, s'est tenu lâchement éloigné de toute mesure, de tout projet qui pouvait tendre à la délivrance du pays, et qui a fini par prendre formellement congé des Canadiens en s'annonçant publiquement com-

me médecin-pratiquant à New-York. Je sais que vous communiquez actuellement avec Mr Wolfred Nelson que je respecte et que je suis loin sans doute de ranger sur la même ligne avec les êtres ridicules et méprisables auxquels j'ai fait allusion, quoique je ne sois pas satisfait de sa tactique de *tranquillité*, [qu'il paraîtrait imiter de vous], mais ce n'est que depuis peu de temps que vous pouvez communiquer avec lui ; ce n'est que depuis son retour de la Bermude, après le mouvement de novembre 1838. Le malheur pour vous, Monsieur, est d'avoir été gâté par cette influence et cette renommée extraordinaires qu'il a été de la politique des Canadiens de vous créer en s'attroupant tous à l'entour de vous, et vous soulevant sur leurs épaules, afin que par cette grandeur factice vous pussiez dominer au-dessus de toutes les sommités tories. De là, vous vous êtes accoutumé à ne plus reconnaître d'égaux parmi vos confrères et à ne plus voir dans tous vos compatriotes indistinctement que des inférieurs. Le malheur aussi pour vous est d'avoir cru que vous possédiez toutes les vertus comme on vous prêtait tous les talents, et de n'avoir en conséquence fait qu'un seul *Grand'homme* dans le pays. Si l'on en avait élevé un autre en regard avec vous, la rivalité vous aurait sans doute donné plus d'émulation, et, avenant votre défection, le pays aurait aujourd'hui un autre chef autour de qui se rallier. Il faut avouer que chaque fois que quelqu'un a voulu surgir au-dessus de la multitude, de manière à vous porter quelque ombrage, vous avez eu le soin de le refouler au niveau des autres ; bien plus, pour le punir de sa témérité et l'empêcher de remonter de nouveau, vous en avez fait un objet de mépris pour la multitude, à qui vous avez dit de le fouler aux pieds. A présent que vos malheurs et votre conduite nous forcent à réfléchir de sang froid, peut-on croire que Debartzch, par [15] exemple, canadien comme nous et naguère encore si zélé partisan de la réforme ; que le vieux Neilson pendant tant d'années ami éprouvé du Canada, où se trouvent tous ses intérêts et les espérances de sa famille ; que Cuvillier, qui a rendu de si grands services dans les rangs patriotiques en débrouillant, le premier, le chaos de nos difficultés fi-

nancières ; que les Andrew Stuart, les Heney, les Quesnel, que tous ces hommes, dis-je, distingués par leurs utiles talents et leurs connaissances pratiques, sans compter bien d'autres moins marquants, mais non sans mérite, étaient, dès leur première déviation du sentier où vous teniez tous les autres cloués à vos talons comme des laquais, des renégats politiques consommés, comme les avanies dont ils ont été abreuvés ensuite, les ont pour ainsi dire forcés de devenir ? En les proscrivant de nos rangs tout d'abord et sans miséricorde, nous avons renforcé les rangs de nos ennemis, sans pouvoir remplir le vide qu'ils laissaient dans les nôtres. Aussi combien compte-t-on d'hommes éminens parmi nous aujourd'hui ? *Apparent rari nantes in gurgite vasto*. Pour quiconque ne veut pas souffrir de rival, c'est une nécessité de faire face *seul* à toutes les exigences ; mais c'est une tâche presque sur-humaine, et qui requiert une variété de talents et de qualités morales que la nature n'accorde qu'à de rares phénomènes : encore sont-ils ordinairement modestes à proportion de leur supériorité réelle au-dessus des autres. Ce défaut donc de communication de votre part, d'association avec ceux qui étaient de fait et de droit vos confrères, cet isolement dans lequel vous vous êtes tenu à l'égard de ceux dont vous deviez vous imputer les malheurs, a fait que vous vous êtes mis hors d'état de donner à l'expédition imposante de l'automne passé le puissant appui de votre influence qui lui aurait probablement assuré le succès : puisqu'elle a été sur le point de réussir même sous la seule influence de deux individus, dont la position n'était que secondaire à la vôtre ; et encore faut-il allouer que leur influence se trouvait en quelque sorte neutralisée par l'absence désapprobatrice de votre nom. En vérité, s'ils avaient réussi, n'auraient-ils pas réussi contre vous ? Et de quelle grâce vous seriez-vous présenté pour partager des lauriers que vous n'auriez pas voulu aider à recueillir ? Il sera donc vrai de dire que le mouvement de 1838, qui a été incontestablement plus général que celui de 1837, a eu lieu sans vous, sans le *Grand chef*, sans *l'homme du peuple* ! O que ceci donne lieu à de bien tristes réflexions, et bien préjudiciables

à votre popularité ! Quoi ! tandis que l'association secrète de l'été 1838 comptait des milliers d'initiés tant dans les deux Canadas qu'aux États-Unis tout le long de la frontière, Mr Papineau et son [16] petit entourage *seuls* n'en étaient pas !!! Mais vous n'approuviez pas ce mouvement. Cette expédition des Drs Nelson et Côté était-elle vraiment *une étourderie*, comme j'ai entendu quelques-uns de vos adeptes l'appeler ? L'activité, l'énergie et l'audace ont pu souvent faire réussir les révolutions, et nous voyons aujourd'hui de nos yeux ce que peuvent *seuls* les calculs d'une prudence timorée. Mais si c'est *étourderie*, qu'on doit appeler les généreux efforts des milliers qui se sont joints à cette expédition, comment se fait-il que, malgré son mauvais succès, les Américains, si calculateurs, n'ont pas jugé une *témérité* d'en tenter subséquemment une semblable à Prescott ? O pourquoi ma pensée s'est-elle reportée là ? Mr Papineau aura donc encore fait moins que les étrangers ! Von Schoultz, Woodruff et autres généreuses victimes, sera-ce pour Mr Papineau que votre sang aura engraisé la terre du Canada ? Qu'aurez-vous donc fait pour l'indépendance de votre pays ? Rien que de la diplomatie par lettre. Je puis vous dire à présent quelle était ma seconde arrière-pensée en vous conseillant votre voyage de France. C'est parce que je savais (comme je le connus dans la visite que je vous fis à Saratoga) que vous ne vouliez d'aucun mouvement, et que vous aviez la singulière prétention de gagner l'émancipation de votre pays avec votre plume *seulement*, que j'ai voulu vous voir éloigné. Aussi longtemps que vous auriez été avec les réfugiés ; en tout mouvement, [en toute mesure,] en toute entreprise qu'ils auraient voulu tenter sans avoir votre coopération, ils auraient eu, en sus des obstacles naturels, à lutter contre l'influence négative de votre nom. Ne voulant point marcher, vous deveniez un obstacle dans le chemin de la révolution : il aurait fallu vous ruer hors du chemin en vous faisant perdre cette influence, qui est devenue nuisible dès l'instant que vous avez cessé de l'utiliser ; par amitié, je vous ai conseillé de vous déplacer vous-même. C'était bien

mieux pour vous ; et vous nous épargniez la fâcheuse nécessité de vous démasquer. Ce qui ne serait pas impossible, comme je pense que vous devez l'entrevoir à présent (b).

(La fin dans la prochaine livraison).

LE CHOIX DES EVEQUES DE QUEBEC

La génération d'aujourd'hui se rend-elle compte des difficultés rencontrées par nos pères pour maintenir ou perpétuer la religion au Canada, après la Conquête. Pour plusieurs, la question : nos premiers évêques, sous le régime anglais, furent-ils choisis par le pape ou le roi d'Angleterre, semble saugrenue. Il n'en reste pas moins vrai que les évêques de Québec, à partir de Mgr Briand jusqu'à Mgr Signay furent choisis par les rois d'Angleterre, sur la recommandation du gouverneur du Canada. Pour ne citer qu'un cas, relisons la lettre du gouverneur Dalhousie à Mgr Panet, du 16 décembre 1825 : *Having after mature deliberation selected Mons^r Signay to be the coadjutor in your vacancy, and knowing from yourself than that nomination is acceptable to you, I beg the favour that you would present my letter of nomination, in His Majesty's name, subject to His Majesty's approbation to Mons^r Signay, I have the honour to be, Monseigneur, your most obedient and humble servant, Dalhousie.*"

Le même jour, 16 décembre 1825, M. A. W. Cochrane, secrétaire du gouverneur, avertissait M. Signay de sa nomination et prenait la peine de l'informer que sa nomination n'était que temporaire et en attendant le bon plaisir de Sa Majesté.

QUESTION

Quelles ont été les revues agricoles publiées dans la province de Québec ?

(b) Le *North American* a commencé dernièrement à le faire ; ce que plusieurs des réfugiés ainsi que moi n'approuvons pas, comme étant encore prématuré.

[N. B. Tout le monde aujourd'hui doit reconnaître la prévoyance, la justice, la nécessité même, de dénoncer un homme égoïste et insincère.]